

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Juin 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS (9) : Mme Karine BONNABEL, M. Jean-Pierre BOULET, M. Marc CORRAZE, M. Mathieu FALQUE, M. Claude FERRY, Mme Françoise HAYE, M. Bruno LAKHDAR, M. Alain MARTIN, Mme Estelle MATHIEU.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (6) :

- AYANT DONNÉ POUVOIR (2) : M. Edouard DAVID ayant donné pouvoir à M. Alain MARTIN, Mme Michèle VOURLAT ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre BOULET.
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR (4) : M. Emmanuel BAROU, Mme Béatrice BENNE, Mme Amandine CHASTAN, M. Christophe RISOU.

NOMBRE DE VOTANTS : 11

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Karine BONNABEL

I. URBANISME – FONCIER - IMMOBILIER

2015-299 Avenant n°1 à la convention pluriannuelle de pâturage pour le pacage des Equins - Le Conseil Municipal (Mme Karine Bonnabel étant sortie) approuve la modification proposée par l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle de pâturage pour le pacage des Equins avec le Groupement Pastoral du val d'Escreins, représenté par son Président M. Claude BONNABEL.

2015-300 Avenant n°4 à la convention cadre d'aménagement touristique pour les secteurs de Fontbonne – Serre Meyrand et du Fournet - Le Conseil Municipal approuve ledit avenant N°4 actualisant les relations contractuelles entre les parties sur 3 points particuliers suivants : Réduction du périmètre de la convention d'aménagement touristique, Dispositions concernant les VRD (Voirie, réseaux) et Participation concernant la citerne.

2015-301 Approbation du déclassement d'une portion de voie communale - Le Conseil Municipal approuve le déclassement d'une portion de domaine public aux Claux, sur l'Allée Jean Navarre au droit de la parcelle AA 130, nécessaire à la construction d'un immeuble d'habitation, en lieu et place du centre de vacances « la Cardonilha » ; et ce en vue de sa cession à la SARL la Chanalette moyennant le prix de 7650,00 €, étant entendu que les frais de géomètre pour l'établissement du document d'arpentage de division et les frais de notaire pour l'établissement de l'acte authentique de régularisation seront pris en charge dans leur intégralité par la SARL la Chanalette.

2015-302 DP 00517715H0015 - Le Conseil Municipal autorise la SARL L'HORIZON à édifier, sur la parcelle communale F 1506, la passerelle d'accès telle que définie dans le dossier de déclaration préalable précité, sous réserve du respect des dispositions imposées par la SEDEV à savoir le caractère amovible de la passerelle et que son enlèvement en cas de nécessité soit à la charge de la sarl l'Horizon.

II. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – MARCHES PUBLICS - TRAVAUX

2015-303 Avenant n°2 à la convention précaire et révocable pour l'installation et la pratique d'une activité « Chiens de traîneau » - Suite à une demande formulée par la société Mush'and Co pour maintenir l'activité également pendant l'été et pour réaliser des aménagements supplémentaires , Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 à la convention précaire et révocable pour l'installation et la pratique d'une activité « Chiens de Traîneau » à Peyrol .

2015-304 Avenant n°2 à la convention de maîtrise d'œuvre passée avec le RTM pour les travaux d'aménagement des torrents de Sibières et des Claux - Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention de maîtrise d'œuvre en date du 24 novembre 2008 passée avec le service départemental R.T.M pour l'aménagement des torrents de Sibières et des Claux, actant le remplacement des travaux prévus sur le torrent des Sibières par des travaux sur le torrent de l'Adroit.

2015-305 Convention avec la société de pêche APPMA l'Ardillon Haut Alpin pour l'activité pêche sur le site de Peyrol - Le Conseil Municipal approuve le principe d'octroyer une subvention équivalant à la moitié du coût de l'empoissonnement, dans la limite maximum de 800 €, à condition que l'activité de pêche soit accessible à tous, et l'autorise à signer la convention précaire et révocable d'occupation du domaine public sur le site de la retenue collinaire de Peyrol avec la société de pêche APPMA le Ardillon Haut Alpin pour une durée d'une année.

2015-306 Travaux d'aménagement de la traverse des Claux (secteur amont). Convention de groupement de commande avec le Conseil Départemental - Le Conseil Municipal approuve la convention de groupement de commandes entre le Conseil Départemental et la Commune relative aux travaux d'aménagement de la traversée des Claux, au niveau de l'entrée amont.

2015-307 Installation de stockage de déchets inertes au lieu-dit « Le Saix ». Dossier de demande d'enregistrement - Le Conseil Municipal valide la demande d'enregistrement relative à l'installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) au lieu-dit « le Saix ».

2015-298 Marché de travaux pour la reprise du mur de soutènement de l'école primaire - Le Conseil Municipal approuve le marché de travaux pour la reprise du mur de soutènement de l'école de Sainte-Catherine avec le groupement d'entreprise ALLAMANO-Stabilisation Protection

M le Maire informe que les travaux sont prévus durant la période de l'été. Durant 2 semaines environ, compte tenu de la nécessité de stabiliser le mur selon la technique des pieux, la circulation devra être réglementée.

2015-308 Convention de servitude ERDF parcelles AB294 et AA161 - Le Conseil Municipal approuve la convention de servitudes avec ERDF dans le cadre du déplacement d'une ligne électrique 400 volts en limite des parcelles communales cadastrées AB294 et AA161.

2015-309 Marché de déneigement hiver 2014/2015 – lot 1 - pénalité de retard - Le Conseil Municipal à l'unanimité moins 3 abstentions et le reste pour (8), décide du maintien des pénalités dans le cadre du Marché de prestations de services « déneigement de la voirie communale et ses dépendances – hiver 2014-2015 – lot 1 » passé avec la société EURL MATHIEU.

2015-310 Avenant n°16 au contrat de Délégation de Service Public avec la SEMSEDEV - Le Conseil Municipal approuve ledit avenant N°16 validant dans le cadre de l'opération globale de construction en front de neige de la Maison de Santé, du poste de Gendarmerie et de nouveaux locaux pour la SEDEV (central de secours et billetterie)

2015-311 Restaurant d'altitude de Peynier – Suite à la demande formulée par M. Gilbert GESTIERO, le Conseil Municipal approuve sa substitution au profit Mme Clara GESTIERO conformément aux clauses contractuelles.

III. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2015-312 Budget communal 2015 / Admission en non-valeur secours sur pistes – Sur proposition de la Perception, le Conseil Municipal accepte l'admission en non valeurs des titres de frais de secours sur pistes.

2015-313 Budget Primitif 2015 – Budget Communal décision modificative - Le Conseil Municipal approuve l'expose de M. le Maire concernant des opérations d'amortissement, et autorise les écritures précitées.

2015-314 Budget Primitif 2015 – Budget Eau décision modificative - Le Conseil Municipal approuve l'expose de M. le Maire concernant des opérations d'ordre et réelles, et autorise les écritures précitées.

2015-315 Budget Primitif 2015 – Budget Communal 2015 décision modificative - Le Conseil Municipal approuve l'expose de M. le Maire concernant la section d'investissement, et autorise les écritures précitées.

2015-316 Budget Primitif 2015 – Budget Remontées Mécaniques décision modificative - Le Conseil Municipal approuve l'expose de M. le Maire concernant des opérations d'ordre, et autorise les écritures précitées.

2015-317 Taxe de séjours – Nouvelle modalité d'application

M le Maire rappelle que la taxe de séjours s'applique aux vacanciers séjournant sur leur territoire. Cette taxe permet aux communes de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique. Le montant recouvré sur Vars en 2014 est très inférieur à celui recouvré par Risoul soit de l'ordre de 12% (44 500€ par comparaison avec 376 000€)

De plus suite à la modification des dispositions du code du Tourisme et du CGCT relatives à la taxe de séjour, il y a lieu de revoir les modalités de perception de cette taxe sur Vars. Après étude réalisée par la société GFI et étudiée en commission des finances, il est proposé :

- De revaloriser la tarification par catégories d'hébergement ;**
- De Recouvrir au forfait pour les meublés et les chambres d'hôtes, et au réel pour les autres modes d'hébergement : les Hôtels, les Palaces, les Collectivités, les Résidences, les Villages Vacances, les Terrains de Campings et de Caravanage, les Aires de Camping-cars, les Gîtes.**

Après en avoir délibéré par 1 voix contre, 2 abstentions et le reste pour (8), le Conseil Municipal approuve les nouvelles modalités d'application de la taxe de séjour à partir du 1^{er} Novembre 2015.

Les hébergeurs seront informés des nouvelles dispositions.

2015-318 Institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des recettes ALSH –

M. Le Maire informe que cet été l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) n'est plus mis en œuvre par l'Office de Tourisme mais par l'ODCVL à Ste Marie, suite à une procédure de mise en concurrence dans le cadre d'un marché de prestation de service.

Celui-ci ne se limite plus aux vacances d'été mais aussi aux autres vacances scolaires ainsi qu'en période scolaire le mercredi après-midi et le samedi.

Les familles seront informées prochainement de ces nouvelles dispositions

Pour recouvrir les participations des familles, Le Conseil Municipal approuve la création d'une régie de recettes pour l'ALSH .

2015-319 ALSH – Approbation des tarifs 2015 - Le Conseil Municipal approuve les catégories de tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) .

2015-320 Convention de partenariat avec l'Office du Tourisme de Vars pour le fonctionnement – Avenant été 2015 - Le Conseil Municipal (M Marc Corraze étant sorti) approuve ledit avenant à la convention d'objectifs avec l'office de Tourisme de Vars lui confiant la piscine sous forme d' autorisation d'occupation temporaire et l'animation de la réserve naturelle du Val d'Escreins . De ce fait, l'emploi saisonnier du Val d'Escreins sera recruté par l'OT.

2015-321 Activité tir à l'arc – redevance d'occupation du domaine communal - Le Conseil Municipal approuve ladite redevance pour 2015.

2015-322 Refuge Napoléon – Convention saisonnière pour l'ancienne salle de KL - Le Conseil Municipal approuve la proposition précitée provisoirement en attendant la réactualisation des rapports avec l'exploitant liée à la réhabilitation de ce bâtiment. A ce sujet, la Mairie est toujours dans l'attente du résultat de l'étude commandée à M Laurens, architecte-expert.

2015-323 Avenant 2 convention Forum stages pour le tennis - Le Conseil Municipal approuve ledit avenant n°2 à la convention signée avec Forum stages pour 2015.

2015-324 Remontées Mécaniques – Tarification été 2015 - Le Conseil Municipal approuve les tarifs publics pour la saison d'été 2015.

2015-325 Stagiaire gratification - Le Conseil Municipal confirme la gratification de stagiaires accueillis dans le cadre des dispositions du code de l'Education.

2015-326 Campagne de marquage au sol. Demande de subvention au titre des amendes de police - Le Conseil Municipal sollicite la participation du Département au titre des amendes de police à hauteur de 3 287,42 € pour les travaux de signalisation horizontale.

2015-327 Subvention Sporting Ski Club Vars (SSCV) – Année 2013 - Le Conseil Municipal confirme les écritures correspondantes aux budgets et comptes administratifs de l'année 2013.

IV. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

2015-328 **Emploi contractuel pour le suivi de la Taxe de séjours** – M Claude Ferry rappelle que la Commune de Risoul emploie un agent à temps plein pour le suivi de la taxe de séjour. Aussi le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un agent à temps complet pour une durée maximum de 12 mois.

2015-329 Approbation du PEDT et de son règlement intérieur –

M le Maire expose que le Projet Educatif Territorial (PEDT) ainsi que le règlement intérieur des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), s'appliquent durant le Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) du jeudi après-midi.

Ce document est rendu obligatoire pour percevoir les aides publiques et fait la synthèse avec les autres activités relevant de l'ALSH

Le Conseil Municipal approuve le projet du PEDT et son règlement intérieur.

2015-330 **ALSH Eté – Approbation du règlement intérieur** - Le Conseil Municipal approuve le Règlement relatif à l'organisation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

2015-331 Microcrèche – Fonctionnement été 2015

M le Maire expose que suite à la demande de familles pour l'ouverture le dimanche de la Microcrèche, un sondage a été effectué. Le résultat est qu'il existe une demande pour 4 à 5 enfants par dimanche mais cela nécessite d'augmenter le recruter du personnel.

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture le dimanche l'été de la Microcrèche et ladite proposition en matière de personnel.

V. QUESTIONS RETIREES DE L'ORDRE DU JOUR

- a) **Convention précaire et révocable pour l'activité « Indiana Forest »**
- b) **Service de transport routier** : le marché pour cet été a été passé par décision du Maire
- c) **INSEE Recensement de la population** : M. le Maire informe qu'un recensement de la population aura lieu en janvier 2016. La délibération concernant l'organisation matérielle est reportée dans l'attente de directives de l'INSEE

VI. QUESTIONS DIVERSES

- a) **Fonctionnement des commissions** : M le Maire expose qu'après un an de fonctionnement des commissions, il est temps pour les uns et pour les autres de réfléchir à leurs implications, aux souhaits etc. une réflexion doit être engagée.

b) Inventaire des panneaux publicitaires hors agglomération : sur incitation de l'Etat, une information sera faite par l'Office de Tourisme prochainement à destination des socio-professionnels.

Afin que les socio-professionnels aient une formation complète, la mairie organise, en présence de Mr Didier Technicien de la Direction Départementale des Territoires, une réunion d'information sur la réglementation mise en place par l'Etat de l'affichage publicitaire le 01/07/2015 à 15h00 à Ste Marie, à la maison Chastan.

Le Secrétaire de séance,

Karine BONNABEL



Le Maire,

Jean-Pierre BOULET

